



Lettre d'intention

Numéro de contrat du MBAC

La présente Lettre d'intention constitue une entente entre le Musée des beaux-arts du Canada et un artiste canadien vivant, ci-après désignés sous le nom, respectivement, de « MBAC » et de l'« Artiste ». Cette Lettre d'intention fait partie intégrante de l'Accord-cadre entre le MBAC et la CARFAC/le RAAV en vertu de la Loi sur le statut de l'artiste (LSA), L.C., 1992, c. 33.

La Lettre d'intention décrit le projet envisagé, les responsabilités qui en découlent et les services assumés à la fois par le MBAC et par l'Artiste pour élaborer davantage un projet potentiel. Il est convenu que les activités, dates et descriptions de services proposées le sont aux fins de communication seulement jusqu'à ce qu'un Contrat pour services professionnels d'artiste et droits d'auteur définitif soit signé.

ARTISTE OU REPRÉSENTANT DE L'ARTISTE

Adresse : _____

Téléphone : au travail (_____) _____ à la maison (_____) _____ cell. (_____) _____

Courriel : _____
—

NE ou NAS : _____

Votre numéro d'entreprise ou numéro d'assurance sociale est requis aux fins de l'impôt sur le revenu de l'Agence du revenu du Canada.

J'autorise le MBAC à partager les renseignements ci-dessus avec la CARFAC/le RAAV ou avec mon représentant à des fins de paiement seulement.

Oui Non

Concernant la confidentialité des renseignements personnels, veuillez consulter l'article 7:06 de l'Accord-cadre.

AFFILIATION

Merci d'indiquer si vous êtes membre : de la CARFAC du RAAV d'aucune de ces associations

Pour tout paiement total supérieur à 300 \$, l'Artiste doit être un membre votant en règle de la CARFAC ou du RAAV, ou doit obtenir le permis approprié, selon son lieu de résidence (articles 6:01 et 6:04 de l'Accord-cadre). Pour de plus amples renseignements à propos de l'Accord-cadre, veuillez consulter <http://www.carfac.ca/fr/> ou <http://www.raav.org/> ou communiquer avec votre association professionnelle.

- Société de gestion CARCC SODRAC Autre _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

Courte description du projet et liste des tâches jointes, le cas échéant :



Lettre d'intention

HONORAIRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS

	1 à 3 jours	Nbre de jours	Tarif forfaitaire au-delà de 3 jours	Redevances	Code financier du MBAC (Compte – Projet – 32)
Préparation/Production	300 \$ / jour				
Consultation	300 \$ / jour				
Autre(s)					
Total					

Total des honoraires	
Moins prélèvement de 5 %	
Redevances de l'artiste	

Dates de projet proposées :

Établissement du contrat (date) : _____

MODES DE PAIEMENT

1. Pour le paiement des frais remboursables, le règlement à l'artiste sera effectué dans les 30 jours suivant la présentation de la facture au MBAC. La facture doit comprendre les originaux des reçus pour tous les frais de stationnement et de transport en commun.
2. Pour le paiement es honoraires et redevances, l'Artiste précisera au MBAC le mode de paiement qu'il privilégie (chèque...) et fournira les coordonnées bancaires nécessaires. Sauf autre disposition convenue, le paiement sera effectué dans les 30 jours suivant la date de fin de l'exposition.
3. Les parties peuvent également s'entendre sur un mode de paiement proportionnel autre.

MODALITÉS

Prélèvement

Le MBAC remettra un prélèvement de 5 % du montant total payable à l'Artiste à la CARFAC ou au RAAV (article 9:01 de l'*Accord-cadre*).

Je déclare être informé de cette procédure et la comprendre, et, par la présente, exonère et dégage de toute responsabilité le MBAC pour toute action dans l'administration de ce prélèvement.

Annulation

Dans le cas où le MBAC se désiste ou annule une requête de services décrite dans la présente Lettre d'intention, le MBAC devra rembourser les dépenses pour tout travail clairement préautorisé effectué par l'Artiste.

Différend

Le contenu de la présente Lettre d'intention n'est pas susceptible d'arbitrage.

Confidentialité

Un exemplaire du présent contrat sera transmis à la CARFAC ou au RAAV, selon le cas (voir article 7:06 de l'*Accord-cadre*). Des exemplaires de tout avenant subséquent au présent contrat seront aussi remis à la CARFAC ou au RAAV.

SIGNATURES

Les deux parties conviennent que les modalités énoncées ci-dessus et le présent contrat prendront effet à la signature de toutes les parties.

POUR L'ARTISTE OU SON REPRÉSENTANT

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____



Musée des beaux-arts du Canada National Gallery of Canada



CARFAC
CANADIAN ARTISTS REPRESENTATION
LE FRONT DES ARTISTES CANADIENS



Lettre d'intention

Signature : _____ Date : _____

POUR LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA, DÉPARTEMENT DES FINANCES

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____

Signature : _____ Date : _____